



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE
DES DIRECTEURS DE L'ÉDUCATION DES
VILLES (A.N.D.E.V.)

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
15 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

ENSEIGNEMENT

**ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DE
L'EDUCATION DES VILLES (A.N.D.E.V.)**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (A.N.D.E.V.) fait un travail collectif en s'appuyant sur la mise en œuvre des compétences et la connaissance partagée de l'action sociale éducative locale.

L'adhésion à l'A.N.D.E.V. donne accès à :

- "la communale ", lettre d'information,
- aux rubriques sécurisées du site www.andev.fr dont l'annuaire des membres, le forum et la base documentaire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à cette association afin que nous puissions bénéficier de ses services.

Le montant de la cotisation 2010 est de trente euros.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de l'association A.N.D.E.V. ;
- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à cette association à compter de 2010 ;
- désigner Madame la directrice de l'enseignement, pour représenter la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle, à compter de 2010.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE